

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

**LES AUDIENCES DES DEUX CHAMBRES COMMERCIALES
DU MERCRIDI 03 DÉCEMBRE 2025 N'AURONT PAS LIEU.**

**TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AUX RÔLES DESDITES
AUDIENCES AINSI QUE LES DÉLIBÉRÉS DU JOURS
SONT RENVOYÉS AU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 09 H.**

Fait à Lomé, ce 02 décembre 2025

